

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'école en 2021, numérique et rénovation

2130 élèves fréquentent les écoles de Saint-Jean de Braye : 85 classes de maternelle et d'élémentaire réparties dans 12 écoles (maternelles, élémentaires, primaires). C'est dire combien il est important de mettre en œuvre projets et actions pour cet axe majeur de nos politiques.

2021 verra l'aboutissement du plan numérique débuté en 2018. Toutes les classes seront dotées de vidéoprojecteurs interactifs, chaque école disposera d'ordinateurs mobiles avec une solution différente pour la maternelle. 580 000 € ont été consacrés à ce projet.

La modernisation du portail famille marque le passage à l'ère du numérique et surtout un pas vers la transition. Plus de dossier papier à remplir. Il est dématérialisé et les familles peuvent y accéder, via le site de la ville. De nouvelles fonctionnalités permettent de consulter factures, tarifs, de gérer les réservations et le dossier. Une seule facture par famille pour l'ensemble des prestations peut être réglée en ligne.

Au moment où débute la campagne d'inscriptions pour septembre 2021, c'est une évolution pour les familles. Les agents de l'espace Accueil Familles sont là pour apporter aide et conseils.

Nous débuterons en 2021 les études préalables à la restructuration de l'école Gallouédec, engagement de notre programme. Un grand projet pour une école historique de la commune. Il se fera en partenariat avec l'ensemble des partenaires éducatifs de l'école, avec l'accompagnement de professionnels pour définir le scénario de restructuration. L'éducation est notre priorité, l'accueil des élèves dans de bonnes conditions matérielles y participe.

Claudine Gueuret,

Adjointe au maire déléguée à l'éducation et à la jeunesse

GROUPES DE L'OPPOSITION

AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

Au nom du groupe, je vous présente mes vœux pour 2021

Pour votre information car les articles de presse se contentent de donner la position de Mme le maire, sachez que l'action des parents d'élèves et de l'opposition ont permis la réouverture du périscolaire fermé au mépris de la population.

Autre action de l'opposition. Vous voulez que la bétonisation à outrance soit stoppée, que la biodiversité soit respectée. C'est notre projet. Pour ce faire il faut modifier le plan d'urbanisme localement mais ce n'est pas la priorité de Mme la maire.

Une mobilisation citoyenne est nécessaire. Alors signez la pétition du collectif Péguy Pasteur sur internet <http://chnng.it/DzZJ2JZXj>

Rappelons que la maire a été élue par 17.7 % des électeurs. Elle doit écouter les autres 82.3 %

Bien Amicalement

Jean-Emmanuel Renelier

AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN

Comme nous, vous avez été surpris de l'édition d'une Charte de la Laïcité sur Saint-Jean-de-Braye. La majorité a agi seule, sans débat au sein du conseil, sans concertation ni sur le fond ni sur la forme.

"La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'État et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction".

Pourquoi assortir ce thème extrêmement noble d'un élan moralisateur, bien-pensant et contraignant. Qu'il est facile de se mettre sur le devant de la scène sur des choses dont on sait parfaitement qu'elles seront inapplicables.

Sauf à nous expliquer comment on passe de la parole aux actes.

Jean-Noël Robin, Christine Bouret, Philippe Ragey

Les textes sont, sur le fond et sur la forme, de la responsabilité de leurs auteurs. Le règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que les textes ne traitant pas d'un sujet local seront refusés.